



## L indifférence est elle condamnable?

Par **jrANGco**, le **22/09/2012** à **16:30**

Bonjour,

L indifférence,lorsque l on connait un méfait qui se perpétue mais qu on laisse " filer" sans rien entreprendre pour la stopper.Que dit la loi dans ce cas?  
merci

Par **Lag0**, le **22/09/2012** à **18:15**

Bonjour,

Tout dépend de ce que vous appelez "méfait". Si c'est un crime, ce que prévoit le code pénal :

[citation]Article 434-1

Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002

Le fait, pour quiconque ayant connaissance d'un crime dont il est encore possible de prévenir ou de limiter les effets, ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende.

Sont exceptés des dispositions qui précèdent, sauf en ce qui concerne les crimes commis sur les mineurs de quinze ans :

1° Les parents en ligne directe et leurs conjoints, ainsi que les frères et soeurs et leurs conjoints, de l'auteur ou du complice du crime ;

2° Le conjoint de l'auteur ou du complice du crime, ou la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui.

Sont également exceptées des dispositions du premier alinéa les personnes astreintes au secret dans les conditions prévues par l'article 226-13.

[/citation]

Par **jrANGco**, le **22/09/2012** à **19:23**

Merci LAGO

Le méfait dont je parle

En ce qui concerne l'indifférence dans une situation ou une simple intervention pourrait stopper la descente aux enfers de quelqu'un qui se marginalise en se coupant des choses de la vie par faiblesse de caractère ou fragilité mentale, et que l'entourage laisse sombrer sciemment, sachant qu'il pourrait tirer profit à long terme de cette situation; peut-on appeler cela 'abus de faiblesse' donc indifférence, car non réaction en vue de secourir

Là il ne s'agit pas de crime mais la justice a-t-elle prévue un terme et sanction pour cela ? Si oui comment

Merci